

Le Centre de Recherches " Lenain de Tillemont "

pendant l'année 1969-1970

La Sorbonne ne possédant pas l'équivalent des précieux *Annaires* que publient le Collège de France et les diverses sections de l'École Pratique des Hautes Études, nous sommes heureux de profiter de l'hospitalité de la *Revue des Études Augustiniennes* pour offrir au public un compte rendu succinct de l'activité de notre Centre. Quatre séminaires de recherches y ont poursuivi, ou inauguré, leur activité au cours de l'année écoulée.

1. Le séminaire de littérature latine chrétienne et tardive dirigé par Jacques Fontaine a poursuivi en 1970-71 le travail d'édition, traduction et commentaire de deux textes, en vue de leur publication respective dans les collections des Sources Chrétiennes et des Universités de France (G. Budé) : les *Hymnes* d'Hilaire de Poitiers, et l'*Histoire* d'Ammien Marcellin.

Le premier semestre a été consacré à l'étude approfondie de l'hymne III (« *Adae carnis gloriosa...* ») et du début de l'hymne IV (« *hymnus dubius de Christo* ») de l'éd. Feder). Suivant une méthode inaugurée en 1969-70, la lecture et la « surveillance » (parallèles à l'étude de l'hymne) d'un fragment de l'œuvre en prose d'Hilaire de Poitiers ont été confiées à chacun des participants du séminaire en vue d'établir des rapprochements (ou des discordances) de toute espèce — de la doctrine à l'expression — susceptibles d'éclairer l'inspiration et la forme des strophes en cours d'étude. Une telle enquête collective se propose en même temps de réviser sur de nouveaux frais le problème de l'authenticité hilarienne de ces hymnes.

Le titre « *De resurrectione Christi* » proposé par Feder en marge de son édition du CSEL pour cette troisième hymne a paru bien restrictif. En fait, cette hymne propose au peuple chrétien une méditation de la vie du Christ comme archétype du combat spirituel contre Satan, à travers les épisodes évangéliques majeurs : on sait que l'hymne s'interrompt au milieu du vers 29, sans qu'il soit possible de conjecturer même les dimensions de la partie perdue. L'explication détaillée du texte, replacé constamment dans le double contexte des œuvres en prose d'Hilaire et de la tradition poétique latine, classique aussi bien que chrétienne, a permis de confirmer, au delà de nombreuses découvertes de détail, deux points importants. D'une part, l'authenticité hilarienne ressort de la cohérence entre la pensée théologique, spirituelle, exégétique, morale exprimée dans l'hymne, et celle d'Hilaire dans le reste de son œuvre en prose. D'autre part, la stylisation poétique apparaît parfaitement homogène aux traits observés l'année précédente sur les deux premières hymnes : vocabulaire d'une belle tenue classique, fidèle à la *koine* de la tradition poétique romaine ; alliances de mots dans le goût de la « *callida iunctura* » horatienne ; raccourcis d'expression hermétiques, confinant parfois à l'ambiguïté concertée ; solennité des rythmes oratoires. Il

en est de même pour certaines libertés prosodiques, dans un mètre assurément plus facile que celui des pièces précédentes. Le tétramètre trochaïque catalectique, rythme ancien des chansons de marche militaires, se trouve secrètement accordé ici à l'inspiration d'une hymne célébrant, pour ainsi dire, la « militia Christi contra Satanam ».

L'hymne IV s'est révélée beaucoup plus suspecte et plus difficile à localiser. Elle ne saurait être du même auteur ni du même siècle, quoi qu'en aient pensé certains critiques anglo-saxons. Il est vrai qu'on y respire encore certain hilarianisme ; mais il est à celui des œuvres authentiques d'Hilaire ce qu'est au paulinisme de Paul celui de l'*Épître aux Hébreux*. Transmis hors du manuscrit d'Arezzo par la plus ancienne tradition manuscrite irlandaise (le plus ancien témoin est du VII^e s.), ce poème maladroit et parfois naïf, est d'une esthétique beaucoup trop « barbarisée » pour être sorti de la même plume que les trois hymnes authentiques. Son latin souvent approximatif pose de difficiles problèmes d'interprétation, voire plus simplement de compréhension et d'établissement du texte. L'étude de son premier tiers a permis déjà de considérer avec faveur l'hypothèse qui voudrait y voir une œuvre continentale postérieure à Hilaire de Poitiers. En particulier, des rapprochements précis avec les *Pseudo-Orientiana*, sur les « nomina Christi », invitent d'ores et déjà à centrer la recherche de son origine dans la Gaule du V^e siècle. L'étude totale de la pièce, la mise en place de sa tradition msc. en vue d'un stemma (jugé impossible par W. Meyer au début de ce siècle) devraient permettre d'expliquer plus précisément concordanances et discordances hilariennes de cette pièce célèbre et énigmatique.

Le second semestre a été consacré aux débuts de la campagne de Julien en Perse, telle que nous l'a transmise le livre XXIV d'Ammien. Nous disposons, pour cette campagne, du récent commentaire en hollandais procuré par Brok. Il fournit beaucoup de matériaux géographiques et historiques, et de références internes à Ammien, externes, à Zosime et Libanius ; mais il ne se préoccupe guère des problèmes philologiques posés par l'établissement du texte, la langue, le style, l'esthétique d'Ammien. Il devra donc être concentré et complété pour les notes du futur tome IV Budé. La critique collective de la traduction et de l'apparat « ventilé » établi à partir des matériaux dispersés, et d'intérêt inégal, des deux appareils de l'édition Clark, les recherches de détail menées sur le vocabulaire et les problèmes historiques par les participants du séminaire, ont permis de faire progresser l'édition de ce livre XXIV. Une étude de P. Petitmengin sur les éditions humanistes, a permis de mieux discerner les conditions d'appréciation actuelles de leur apport respectif. La digression du livre XXIII sur la Perse, devrait recevoir un nouvel éclairage de la thèse de 3^e cycle entreprise, en marge du séminaire, sur la Perse et les Perses chez Ammien. La préparation de l'*Instrumentum ammianicum* (bibliographie analytique et critique, regroupant de manière méthodique et accessible les matériaux de toutes les études lexicographiques, linguistiques, critiques — au sens de la critique textuelle — sur Ammien, parues depuis un siècle et demi) a notablement progressé grâce à une réunion de travail de tous les collaborateurs ; des normes précises de rédaction des fiches devraient permettre, après la discussion des maquettes qui a eu lieu pendant une demi-journée, une constitution accélérée du fichier de base. Tous les éditeurs en cours de travail (le tome II est sous presse ; 4 personnes travaillent aux 4 tomes restants) attendent avec impatience la réalisation de cet instrument, à laquelle collaborent actuellement huit ammianistes, membres de fait ou de droit (plusieurs ne résident pas à Paris) de notre séminaire.

2. Le séminaire de patristique grecque que dirige Mme Harl, — une des activités du « Centre de recherche sur l'hellénisme tardif » —, a été consacré en 1969-1970 à « *L'interprétation des premiers versets du Cantique des Cantiques dans l'Église ancienne d'expression grecque* ». Ce sujet s'insérait dans l'ensemble des recherches que nous menons sur la Septante et son interprétation par les Pères Grecs ; il permettait de proposer aux plus jeunes un apprentissage des méthodes qui nous sont habituelles et une réflexion dans les perspectives qui

sont les nôtres (paléographie et critique textuelle, problèmes d'histoire littéraire et d'histoire doctrinale, place de la Bible grecque dans la vie de l'Église ancienne); il présentait enfin l'intérêt de la nouveauté, puisque l'un des commentaires du Cantique les plus importants, celui de Nil d'Ancyre, est encore inédit.

Après avoir constitué le dossier « littéraire » des commentaires du Cantique (liste d'une dizaine de commentaires, conservés ou perdus, étude de la filiation des cinq types de chaînes, à partir de celle de Procope jusqu'à la chaîne dite « des trois Pères »), nous avons d'abord établi le texte du commentaire de Nil d'après deux manuscrits: le *Marcianus* 22, qui donne une chaîne Grégoire de Nysse-Nil d'Ancyre (manuscrit décrit et utilisé par Langerbeck pour Grégoire mais inédit pour Nil), et l'*Ogden* 30, naguère signalé comme donnant le commentaire de Nil en tradition directe, inédit; nous avons constaté qu'il s'agit en fait d'une édition de Nil préparée au xvii^e siècle par un savant travaillant au Collège de Clermont, édition restée manuscrite; les sources semblent avoir été d'une part un manuscrit du même type que le *Marcianus* 22, d'autre part un manuscrit de la chaîne de Procope. Nous avons transmis ces résultats à un savant allemand préparant une édition du commentaire de Nil et l'un d'entre nous suivra cette question pour une publication en France. La chaîne de Procope mériterait d'autre part une étude paléographique. Le commentaire de Nil nous a paru digne d'intérêt malgré ses longueurs, son style ampoulé, l'abus des métaphores. Il reprend nombre de thèmes qui nous sont connus par Grégoire de Nysse. Plusieurs de ses développements sont d'autre part passés dans la chaîne « des trois Pères », dont le P. Kirchmeyer a récemment montré qu'elle n'était pas un commentaire de Maxime le Confesseur mais d'un auteur de son entourage.

En un deuxième temps, nous avons situé le commentaire de Nil dans la tradition littéraire des commentaires du Cantique. Son prologue présente quelque originalité, par rapport à une dizaine d'autres; parmi ceux-ci nous avons spécialement examiné ceux qui justifient la succession des trois livres de sagesse de Salomon (Proverbes, Ecclésiaste, Cantique), correspondant aux trois parties de la philosophie profane (éthique, physique, époptique) ou aux trois étapes de la vie religieuse ou aux trois sources de la connaissance de Dieu (la loi, le monde, le Christ); on a constaté que le livre du Cantique occupe chez les Chrétiens comme déjà chez les Juifs la place suprême dans la série des livres bibliques, parce qu'il révèle l'union de Dieu avec son peuple. Une idée différente est exposée dans un prologue anonyme (parfois transmis dans les œuvres d'Athanase): l'union de l'époux et de l'épouse figurerait l'union du Verbe et de la chair, lors de l'Incarnation; cette idée est déjà exprimée dans le Banquet de Méthode d'Olympe mais le prologue semble un texte beaucoup plus tardif. La comparaison de l'interprétation que donnent différents auteurs des iii^e, iv^e, v^e siècles pour les versets I 5-10 fait apparaître l'extrême liberté exégétique des Chrétiens: si le sens général du Cantique est bien établi (thème des épousailles mystiques), parce qu'il est hérité de la lecture juive et qu'il est passé dans la tradition catéchétique et liturgique, en revanche les détails de chaque verset donnent lieu à des explications extrêmement différentes les unes des autres; nous avons en particulier étudié les associations d'images ou d'idées qui viennent à chaque auteur à partir des mots-clés de ces versets (« soleil », « frères », « vigne », « traces du troupeau » etc...) et avons constaté que cela permettait d'atteindre leur psychologie profonde: pour l'un, le « soleil » est une puissance bénéfique qui illumine, alors que pour un autre il est le démon de midi qui brûle et dont il faut se protéger, à l'ombre; pour l'un, les « frères » sont des anges ou des apôtres, alors qu'ils sont les démons pour d'autres; la « vigne » peut être la philosophie profane ou au contraire la Loi; les « troupeaux » sont les sectes des philosophes ou les églises etc... Les grilles allégoriques dépendent du sens donné à tout le verset mais révèlent aussi des goûts et des imaginations propres à chaque auteur. Le texte grec du Cantique, si difficile à comprendre (nous avons étudié l'importance de quelques variantes des manuscrits de la Septante et de quelques leçons hexaplaïres), laissait une grande place à l'imagination de chaque interprète,

pour les détails ; ce type d'étude, sur la psychologie des Pères, a semblé neuf et profitable.

En une troisième étape, on a comparé cette interprétation du Cantique dans la tradition « littéraire » des grands commentaires (ou des chaînes) à celle qui ressort de l'usage des versets dans la tradition catéchétique et liturgique : les citations glosées qui en sont faites à propos de telle affirmation doctrinale font mieux apparaître que les grands commentaires continus le sens que l'Église leur donnait. L'œuvre de Cyrille de Jérusalem a fourni notamment de riches enseignements à ce propos. On a repris et complété sur ce point un des chapitres de « Bible et liturgie » de J. Daniélou. Le bénéfice de cette troisième enquête a été double : d'une part elle a permis d'établir un équilibre entre les documents « littéraires » et les documents liés à la vie concrète de l'Église, pour mieux apprécier l'interprétation du Cantique dans l'Église grecque ancienne ; d'autre part elle confirme une de nos hypothèses de travail sur le commentaire du Cantique des Cantiques de Grégoire de Nysse en particulier : les expressions les plus mystiques se réfèrent plus souvent qu'on ne le croit aux réalités sacramentelles ; le schéma d'ensemble du commentaire est moins la description des étapes de la vie mystique que le schéma de l'enseignement et de la liturgie baptismale.

3. Sous le titre *Méthodologie patristique et actualités augustiniennes*, le séminaire dirigé par A. Mandouze se proposait essentiellement, pour sa première année d'existence, d'aider dans leurs recherches les étudiants de la Sorbonne qui avaient opté pour un mémoire de maîtrise relatif à la latinité tardive. Aussi bien le séminaire a-t-il été fréquenté non seulement par les étudiants engagés dans des études proprement augustiniennes (certains mêmes, déjà titulaires de la maîtrise, en quête d'un sujet de thèse), mais aussi par des étudiants qui, sous la direction de J. Fontaine, préparaient un mémoire relatif à la latinité tardive, soit païenne (ensemble de mémoires sur Ammien Marcellin), soit chrétienne (mémoires relatifs à la doctrine ascétique et spirituelle de Tertullien, à l'hymnologie ambrosienne, à la stylistique de Prudence, etc.). A diverses reprises, les deux directeurs de recherches ont, dans ce cadre, tenu des séances communes afin de favoriser entre les chercheurs échanges de renseignements et confrontations de points de vue à différents moments décisifs de leur entreprise : mise au point bibliographique — perspective de composition — début de mise en œuvre — options pour un appareil critique.

Les recherches plus proprement augustiniennes ont été conduites à deux niveaux :

a) *Au niveau de la recherche des étudiants* : ainsi, suivant les centres d'intérêt choisis, des exposés repris aux différents stades évoqués précédemment ont porté sur : les rêves dans la vie et dans l'œuvre augustinienne, l'image de la source dans les *Enarrationes in Psalmos* et les *Tractatus in Iohannem*, quelques aspects de la philosophie du droit chez saint Augustin.

b) *Au niveau de la recherche du directeur de recherches* : l'idée ici était que la mise au point définitive de certaines recherches récemment parvenues à leur terme fournisse une occasion concrète d'exposés de points de méthodologie. Deux contributions limitées de A. Mandouze ont été choisies à cet effet : a) *Saint Augustin et la cité grecque* (communication faite en 1969 à la séance commune de la Société des Études latines et de la Société des Études Grecques et destinée sous sa forme définitive au volume de la *Revue des Études latines* de 1970) ; b) *Monique à Cassiciacum* (contribution — à paraître dans le dernier trimestre 1970 — aux *Mélanges Marcel Durry*. Enfin, nous avons commencé à examiner les problèmes posés — pour une édition ultérieure — par la thèse secondaire de A. Mandouze relative à l'exploitation des *Retractationes* en vue de l'établissement de fourchettes larges, mais systématiquement appuyées sur le témoignage des notices augustiniennes, pour situer dans le temps et les uns par rapport aux autres les ouvrages d'Augustin catalogués par lui-même à la fin de sa vie.

Outre les leçons qu'on pourra tirer de l'achèvement de cette mise au point, le séminaire doit continuer, au cours de l'année universitaire 1970-1971, dans une

voie résolument pluridisciplinaire grâce à l'alternance des séances du type précédemment décrit avec des séances destinées à faire converger, à propos de l'étude du *De Magistro*, ce séminaire avec le séminaire dirigé par H.I. Marrou.

4. Le Séminaire d'histoire ancienne du Christianisme dirigé par Henri Irénée Marrou a poursuivi l'étude de la longue crise arienne ; il a été consacré cette année à l'émergence de l'anoméisme. Menant de front histoire événementielle et histoire doctrinale, nous avons d'une part élaboré la biographie critique des deux grands docteurs de l'école, Aèce et Eunome, préparant ainsi deux notices majeures pour notre future Prosopographie Chrétienne du Bas-Empire ; en second lieu nous avons procédé à une étude attentive de quelques textes particulièrement significatifs, le *Syntagmation* d'Aèce, la profession de foi de Patricius et d'Aèce, celle d'Eunome, et les *Scholies* de ce dernier.

L'apport essentiel de notre recherche peut se résumer en une formule : l'émergence de l'anoméisme est en réalité une résurgence du premier arianisme, poussé à ses conséquences logiques. Pendant les années 330-360, le devant de la scène est occupé en Orient par des subordinatianistes modérés, hostiles à Nicée par crainte du sabellianisme, mais soucieux de bien se distinguer d'Arius ; mais les premiers compagnons et partisans de celui-ci, demeurés dans l'ombre, ont cependant survécu et c'est précisément auprès de certains d'entre eux qu'Aèce a reçu sa formation exégétique et théologique : Paulin de Tyr, Athanase d'Anazarbe, Antoine de Tarse, Léonce prêtre puis évêque d'Antioche, qui en cette qualité confèrera à Aèce le diaconat.

L'anoméisme n'en reste pas moins une forme extrême de l'arianisme ; son concept central est comme on le sait celui d'ἀγέν(ν)ητος — les deux sens, mais non les deux formes, sont bien distingués —, terme qui n'est pas seulement négatif ; il n'implique pas une privation στέρησις ou plutôt s'il y a privation, c'est un défaut, le changement : attribuer à Dieu la qualité d'Inengendré, ou mieux de Non-devenu, est une manière d'exprimer son immutabilité.

Le reproche de « technologie » que feront à la théologie anoméenne les Cappadociens nous est apparu mérité : usage intempérant des ressources de la dialectique aristotélicienne, apprise par Aèce dans le milieu philosophique, et médical, d'Alexandrie ; technique de style scolastique où l'on soulève une difficulté, (ἐπι)ἀπόρησις, pour la résoudre, par des raisonnements du type : « si l'on dit que..., mais si... comment alors... », ou bien : « il est clair que... ».

Grâce à la précieuse collaboration que nous a apportée le R.P. Joseph Paramele, de la Section grecque de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, nous avons pu procéder à une étude de la tradition manuscrite de ces textes, ce qui a permis d'améliorer sensiblement l'édition Wickham des chapitres d'Aèce et d'en préciser l'interprétation en distinguant mieux les étapes complexes de ces raisonnements hypothétiques ; de même pour les *Scholies* d'Eunome dont les éditions existantes ne permettent pas de distinguer la part qui revient à l'adversaire supposé par l'auteur et à Eunome lui-même.

Pareillement on a pu établir de façon plus satisfaisante le texte de la profession de foi de Patricius et Aèce que contient l'*Historia acephala* dont Mme Annik Martin prépare l'édition et qui n'est connue que par un seul manuscrit pré-carolingien, témoin très corrompu d'une maladroite version latine.